

Délibération 2024-031

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Date de la convocation : jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi onze avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, RIES Stéphanie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, LELANDAIS Guillaume, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

Pouvoirs : HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), GALLUET Bruno (pouvoir à BRIENS Eric), LEJOLLY Annie (pouvoir MAUGER Sylvie), LELUBEZ Marlène (pouvoir à LACOLLEY Daniel).

Excusés : TRAVERT Dominique, BEHELLE Anthony

Secrétaire de séance : SOURD Annie

Objet : BUDGET LOTISSEMENT DU BOIS DE L'ENFER – BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le Maire présente le projet de budget primitif 2024 du budget annexe du Lotissement du Bois de l'Enfer, étudié par la commission Finances du 02 avril 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, sur proposition de Monsieur le Maire, décide d'adopter le budget primitif 2024 du budget annexe du Lotissement du Bois de l'Enfer de Saint Sauveur le Vicomte qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 520 049.20 € en section de fonctionnement et à 462 042.47 € en section d'investissement.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS